

Assistant de Projet en Systèmes Industriels Informatisés

Chargé (e) de Projet en Informatique et Réseaux

Assistant(e) de projet en systèmes industriels informatisés

La formation est organisée autour d'une approche pratique plaçant le stagiaire en autonomie, face à un problème concret. L'objectif est d'acquérir le savoir-faire nécessaire à chaque technique informatique. Le projet industriel permet de développer les capacités d'adaptation à un environnement de travail en équipe dans une entreprise. Tous les aspects du développement sont alors abordés : technique, commercial, gestion de projet, qualité, documentation...

Chargé(e) de Projet en Informatique et Réseaux

En fin de formation, le ou la Chargé(e) de projets en informatique et réseau doit être capable de :

- Assurer la responsabilité d'une étude de faisabilité à partir d'un besoin client.
- Modéliser les besoins (matériels et logiciels) et chiffrer les solutions proposées.
- Négocier la validation du cahier des charges.
- Elaborer l'analyse en appliquant une méthodologie de développement objet.
- Piloter l'équipe de conception centrée sur l'architecture logicielle.
- Construire l'application de manière itérative et incrémentale.
- Assurer la coordination du projet avec le client.
- Maîtriser les délais et les coûts.
- Superviser l'installation et la recette en clientèle.
- Rédiger en français ou en anglais les documents nécessaires à chaque étape en tenant compte des impératifs d'assurance qualité.



Admission

Niveau BAC + 2 dans un domaine en lien avec l'informatique (DUT Génie électrique, BTS Info Indus ou SN, Electronique, Electrotechnique, Contrôle et Régulation, Domotique, M.A.I).

- . Aucun frais d'inscription et de formation
- . Accessibilité des locaux et prestations adaptées aux personnes en situation de handicap.
- . Délai d'accès : Permanente en fonction de la demande des professionnels. Validation du dossier sous une quinzaine après réception du dossier. Formation d'un an à la date de rentrée de l'alternant.

Durée et méthodes mobilisés

400 heures de spécialisation en informatique et réseaux au Centre de Formation Saint-Louis à CREST.

3/4 du temps en entreprise suivi par un tuteur.

1/4 du temps au Centre de Formation Saint-Louis à CREST :

1^{ère} année : complément de formation de 400 heures,

2^{ème} année : complément de formation de 150 heures,

+ conduite d'un projet de spécialisation en 250 heures.

- Plateaux techniques informatiques
- Formateurs expérimentés et qualifiés ayant connaissances du terrain
- Validation de la formation par bloc de compétence, mémoire de fin de cycle pour validation
- Aucune équivalence, ni passerelle.

Qui peut bénéficier d'un contrat de professionnalisation ?

- Les jeunes âgés de 16 à 25 ans souhaitant compléter leur formation initiale,
- Les demandeurs d'emploi de 26 ans et plus,
- Les bénéficiaires du RSA (Revenu de Solidarité Active),
- Les bénéficiaires de l'allocation spécifique de solidarité,
- Les bénéficiaires de l'allocation pour adulte handicapés,
- Les personnes ayant bénéficié d'un contrat unique d'insertion,
- Les bénéficiaires du RMI et de l'API dans les DOM

Le salaire en contrat de professionnalisation

	Personnes non titulaires d'un baccalauréat professionnel
Personnes de moins de 21 ans	55% du Smic
Personnes âgées de 21 à 26 ans	70% du Smic
Personnes de 26 ans et plus	Au moins le Smic et ne peuvent, en outre, percevoir un salaire inférieur à 85% des salaires indiqués dans la convention collective.



Saint-Louis Formation Clos Soubeyran – 26400 Crest

Tel : (+33) 04 75 25 66 38 – Fax : (+33) 04 75 25 34 32

Mail : marie-laure.blanc@stlouis26.eu – www.stlouis26.eu

Mise à jour au 21 Février 2020